



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

<b>Délibération</b>	<b>N°2025-017</b>	<b>DÉNOMINATION DE VOIRIE – LIEU DIT « SUR BOUGY »</b>
---------------------	-------------------	--

Session du :	<b>1er trimestre 2025</b>
Séance du :	<b>17 février 2025</b>

L'an deux mille vingt-cinq, le **17 février**, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué le **11 février 2025**, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGOU	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT		X	Éric FRULLINO
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ	X			Séverine CARTIER		X	Corinne BRUCHE
Jean-Claude PERCEVAL		X	Roger DALLEVET	Corinne BRUCHE	X		
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Jean-Marc STEDILE
Alain GIMENEZ	X			Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le maire, selon lequel :

Un permis de construire modificatif est en cours d'instruction sur le secteur de « Sur Bougy » à l'arrière du chef-lieu.

Il porte sur 34 logements, répartis sur 7 bâtiments, selon le plan provisoire ci-dessous.

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025

Mairie de Sillingy

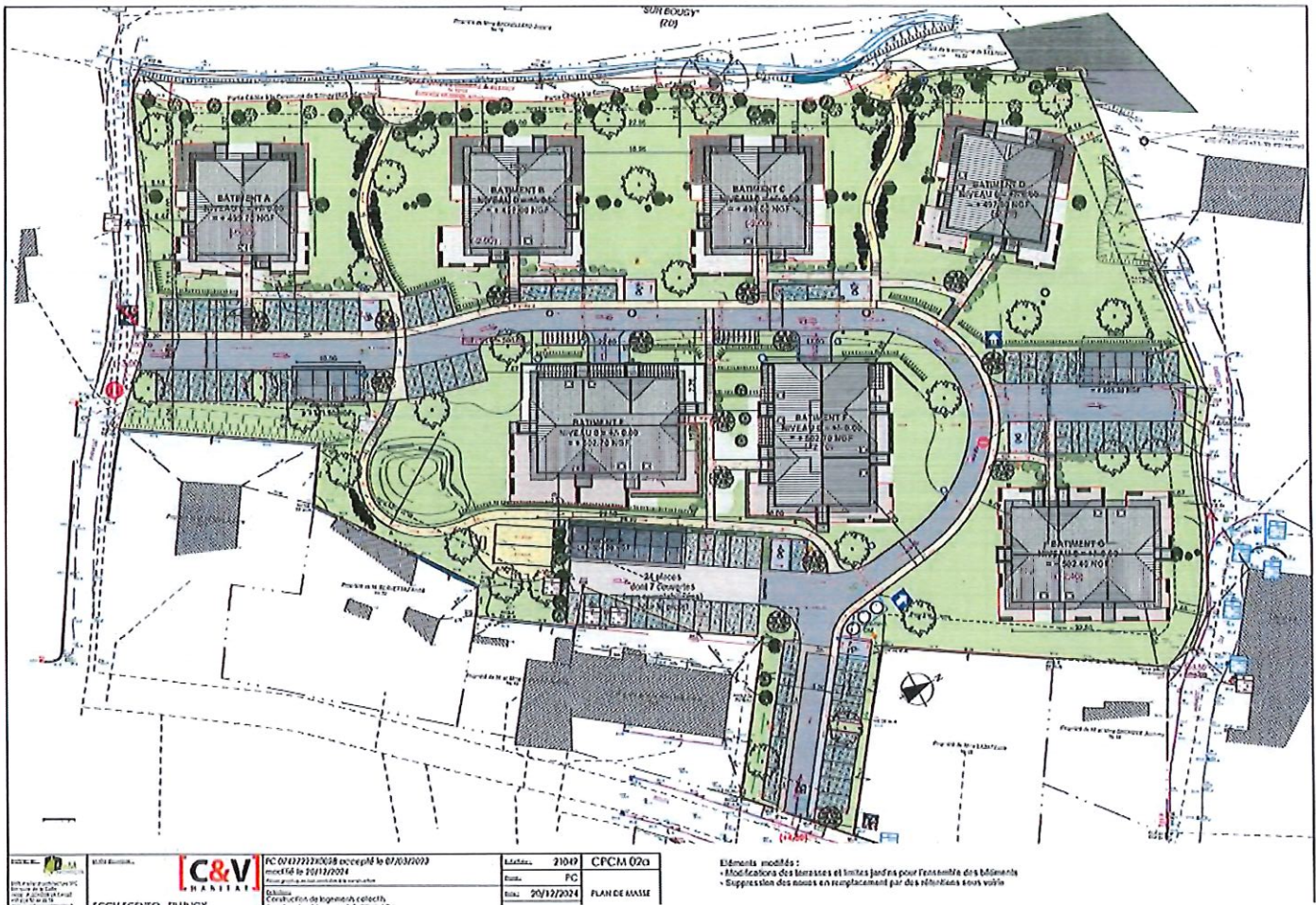




# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

<b>Délibération</b>	<b>N°2025-017</b>	<b>DÉNOMINATION DE VOIRIE – LIEU DIT « SUR BOUGY »</b>
---------------------	-------------------	--



Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025

Mairie de Sillingy

121, Place Claudius Luinet - 74330 Sillingy  
 mairie@sillingy.fr - Tél. : 04 50 68 70 19 - Fax : 04 50 68 84 51

www.sillingy.fr





## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

<b>Délibération</b>	<b>N°2025-017</b>	<b>DÉNOMINATION DE VOIRIE – LIEU DIT « SUR BOUGY »</b>
---------------------	-------------------	--

L'accès à l'opération se fera par la route départementale n°17, dite route de Clermont et la sortie par la voie communale n°52, dite impasse de la Croix.

La voie créée doit être dénommée et il est suggéré au Conseil Municipal de se référer au nom du lieudit et de mettre à jour en conséquence le tableau de la voirie privée.

Dénomination de la voie proposée	Lieu-dit	Voie d'embranchement	Voie de débouché
Allée de Sur Bougy (voie privée)	Sur Bougy	Route de Clermont	Impasse de la Croix

➤ **IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE :**

- **APPROUVER** la dénomination de la voie privée telle que proposée ci-dessus ;
- **DIRE** que le tableau des voies privées de la commune sera mis à jour en conséquence.



Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025





## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025-017	DÉNOMINATION DE VOIRIE – LIEU DIT « SUR BOUGY »
--------------	------------	---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
	<b>POUR(S)</b>	<b>CONTRE(S)</b>		<b>ABSTENTION(S)</b>	
	28	0		0	

**APPROUVE** la dénomination de la voie privée telle que proposée ci-dessus ;

**DIT** que le tableau des voies privées de la commune sera mis à jour en conséquence.

**Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.**

Le Maire  
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance  
Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025

